

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 59 (1962)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Pratique ou technique apicole

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *Le cérificateur*

Le cérificateur est un auxiliaire indispensable. C'est le moment de le mettre en activité pour tirer parti des déchets de cire.

Dans mes prochains propos, je reviendrai sur la vente du miel ainsi que sur l'élevage et l'introduction des reines.

Bonne chance, cher débutant, et que vous puissiez tourner long-temps l'extracteur, afin qu'un miel doré remplisse les bidons qui attendent impatiemment.

Courrendlin, le 18 mai 1962.

*L. Gassmann.*



## PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

*(Suite et fin)*

### **Signes extérieurs d'une ruche décelant son état intérieur**

*Par M. Henri Macherel, Ecole compl. prof. Fribourg*

9. L'expulsion des bourdons ou de leurs larves et nymphes hors de la ruche, montre la fin de la miellée et de la saison des essaims naturels dans les colonies bien constituées.

10. Si au temps de l'essaimage on remarque une colonie forte n'envoyant que peu d'abeilles aux champs quoique le temps soit propice tandis que les autres ruches sont en plein travail, on peut attendre de cette ruche un essaim si le temps ne devient pas mauvais.

11. Lorsque les mâles font des excursions bruyantes au dehors vers le milieu du jour, on voit des butineuses se grouper en masse inactive et se suspendre en grappe devant l'entrée, on prévoit un essaim primaire.

12. Si de nombreuses abeilles venues de l'intérieur de la ruche s'avancent rapidement hors du trou de vol, séjournent un instant sur le plateau et rentrant avec le même empressement, on peut compter sur un essaim primaire dans les quatre à cinq jours.

13. Dans la saison des essaims par un temps calme, le soir, la nuit ou le jour, certaines ruches font entendre un bruit assez fort que l'on peut traduire par le son : *tu, tu, tu, tu, tu* auquel répond un autre son : *toua, toua, toua, toua*, plus souvent étouffé, caverneux. Ce bruit constitue le chant des reines, il indique que la ruche qui le produit a donné déjà un essaim primaire et donnera certainement le lendemain un essaim secondaire ou tertiaire conduit par une reine vierge si le temps reste beau.

14. Si les derniers cadres sont surchargés d'abeilles (ruches vitrées), la colonie est très populeuse et il faut reculer la planche de partition et ajouter des cadres pour donner de la place aux abeilles.

15. Si les derniers cadres sont, par contre, abandonnés par les abeilles, frappez à la vitrine servant de partition avec le doigt pour provoquer un bruissement. Si ce bruissement est fort et que les abeilles répondent en faisant leur apparition sur le dernier cadre et sur la vitre tout va bien Si, au contraire le bruit est sourd, semblant venir du milieu de la ruche, si les abeilles brillent par leur absence à l'appel, elles ont trop de place ou sont malades. Réduisez le nid à couvain ou visitez pour constater les motifs.

16. Si la cessation de l'activité coïncide avec la présence à l'entrée de débris de cire, de larves et surtout de matières noires de la forme et de la dimension de grains de poudre, la colonie est attaquée par la fausse teigne.

17. Si, en pleine saison, l'activité cesse au trou de vol et que les abeilles arrêtent leur travail, et si la ruche fait entendre, sous un léger choc un bruissement aigu, strident et plaintif, différent du murmure grave et doux produit par une colonie en bon état, on peut craindre que cette ruche ne soit orpheline. Parfois, et surtout de grand matin, on trouve le cadavre de la mère rejeté sur la planche de vol ou devant la ruche. Il ne faut pas confondre ce rejet d'un cadavre unique, avec la présence de plusieurs cadavres de reines qui se produit quelquefois avec l'essaimage ou un élevage maternel de remplacement et dans ce dernier cas le son rendu par le choc est celui d'une colonie normale. Le signe d'orphelinage possible est encore renforcé si, quelques jours auparavant, les abeilles ont montré au trou une agitation insolite, caractérisée par des courses sans but, des entrées et des sorties incessantes ; cette agitation ne dure, du reste, qu'un ou deux jours.

18. Si l'abreuvoir est très fréquenté, la miellée est nulle ou minime, tandis qu'elle est importante s'il est abandonné.

19. Quand on perçoit le soir une odeur de cire et de miel, aux environs du rucher, c'est que la récolte du jour était bonne et abondante.

20. Le nombre de ventileuses et le bourdonnement intense le soir pendant l'été, sont la preuve d'une récolte abondante pendant la journée.

*H. Macherel*

## **Les essaims artificiels**

Si féru (ou ferré) qu'il soit par la lecture des traités, même les meilleurs, l'apiculteur débutant se heurte bien souvent, dans la suite, à de cruels embarras, à des difficultés imprévues et décon-

certantes, questions ou petits problèmes d'ordre pratique qui n'en réussissent pas moins à le mettre dans une extrême perplexité. Exemples : porter immédiatement secours à une ruchée déficiente ; sauver de la ruine une colonie encore bien peuplée mais trouvée soudain et on ne sait pourquoi, sans ponte nouvelle, parce que sa reine vient de disparaître, etc. Les choses, hélas ! ne vont jamais comme on le voudrait et le désireraient. Et quand on ne possède encore que quelques ruches seulement, la perte d'une seule colonie est un désastre, presque une catastrophe. Combien sont alors bienvenus et appréciés les judicieux conseils des collègues chevronnés qui veulent bien condescendre à faire part de leurs expériences, à répandre un peu de cette bonne science pratique, patiemment et, parfois, si durement acquise ! C'est dans cet ordre d'idées, gardant le net souvenir des moments vécus, que je me permets d'exposer ici ma méthode personnelle de former des essaims artificiels, destinés à combler les vides de l'hiver, à remédier aux défaillances intempestives, bref : à maintenir l'effectif souhaité. Bien que mon effectif de ruches personnel dépasse actuellement la centaine, je n'ai pourtant nullement la prétention de me poser en maître infaillible. Ah ! ça non. Qu'on veuille bien me croire si j'ose affirmer que ladite pensée est bien loin de m'avoir seulement effleuré, que seuls le désir et l'espoir de rendre service inspirent la présente communication. Chargé tout jeune encore d'un assez gros train de campagne, j'ai été contraint, par la force même des choses, de faire choix en tout des méthodes les plus simples, les plus expéditives aussi, mais jugées les plus sûres. Voici donc cette méthode :

De bonne heure déjà, faire choix *d'une* au moins, de préférence *deux bonnes ruchées*, ayant fait leurs preuves durant les dernières années. Avec les deux que je consacre chaque printemps à cette opération, je puis obtenir presque régulièrement dix bons essaims constitués chacun, au début, de trois rayons ordinaires de corps de ruche. *Dès fin mars*, nourrir copieusement ces deux ruchées, car les essaims qui en seront formés doivent être richement pourvus de provisions bien operculées, ce qui dispensera d'abord de les nourrir, chose toujours dangereuse et à éviter à cause du redoutable pillage et doit leur permettre de subsister jusqu'à la ponte de la nouvelle reine. A l'époque de l'essaimage naturel, soit *aux environs du 10 mai*, les douze rayons de ces ruches de choix seront bien couverts d'abeilles. Alors, au cours d'une belle matinée, si possible, quand les ouvrières sont bien en action, de chacune de ces deux ruchées prélever le rayon portant la reine et le placer aussitôt dans une ruchette entre deux autres, l'un de la ruche, l'autre tiré de la réserve, éventuellement tous deux de la réserve. Renforcer la population de cet essaim en secouant dans la ruchette les abeilles d'un autre rayon de la ruche mère. Cette

ruchette fermée est ensuite transportée à la plus grande distance dont on dispose, au minimum à *un kilomètre et demi*, et ne sera rouverte qu'à la nuit. Si la miellée fait défaut ou si le temps est maussade, continuer à nourrir la souche, maintenant orpheline mais en train d'édifier des cellules royales.

*Onze jours après le prélèvement de la reine*, et toujours par belle matinée, visiter les souches et faire le compte des cellules royales, emplacement et nombre à marquer sur le porte-rayon. Apporter auprès de chacune cinq ruchettes bien conditionnées, munies chacune d'un rayon avec provisions, fermées, et les peupler comme suit :

Un rayon avec cellule royale et abeilles, tiré de la ruche-mère. Un autre rayon avec abeilles et abondantes provisions, également tiré de cette ruche-mère. Si l'on juge la quantité d'abeilles insuffisante, y secouer encore les abeilles d'un troisième rayon et mettre rapidement le couvercle. Toutes ces ruchettes sont ensuite transportées au loin, comme précédemment et ne les rouvrir qu'à la nuit toujours, trou de vol limité au passage d'un mâle, rien de plus. Ces ruchettes ainsi constituées seront laissées en paix durant une période de *vingt jours*. Il n'y a aucun souci à se faire à leur sujet puisque bien pourvues de provisions ainsi que de population. Suivant les circonstances atmosphériques, la nouvelle Majesté se mettra à pondre plus ou moins vite. En tout cas ce n'est qu'après ces vingt jours que l'on pourra visiter ces ruchettes sans risque.

Quant à la souche, il y sera laissé également un ou deux rayons avec cellules royales, de préférence celles qu'il aura fallu découper et greffer. On complète son équipement par quelques rayons vides. Demeurée sur place, elle sera promptement repeuplée par les butineuses qui reviendront des champs.

Les ruchettes dont je fais emploi ont leurs parois doublées, sont donc chaudes. Leur capacité est de sept à huit cadres. Il est donc aisément de compléter les trois rayons initiaux, selon le développement ultérieur. Si tout va bien, j'ai le plaisir de constater, en automne, que leur population est égale à celle des autres ruches. Même, en année exceptionnellement favorable, il m'est arrivé de devoir les surmonter d'une petite hausse et de leur prélever un peu de miel. Mais hélas ! je dois à la vérité d'avouer qu'il y a bien longtemps que pareille aubaine ne s'est produite.

Voici donc cette méthode. Il y aura bientôt 50 ans que je pratique de la sorte et m'en trouve bien. Cela prend peu de temps, s'accomplit à une époque favorable, ce qui me convenait tout particulièrement.

Mais c'est au printemps suivant que tous ces essaims révèlent leur pleine utilité. L'époque de la première visite peut varier infiniment. Dans ma région, elle se fait généralement à fin mars

et doit être très brève, très sommaire. Aux ruchées trouvées normales, il n'est fait aucune annotation quelconque. Pour les autres, une simple inscription à la craie, sur les planchettes de couverture, très abrégée, indique ce qui ne va pas : orpheline, bourdonneuse, peu de couvain, couvain disséminé, etc. En voici un exemple : 20/3, orph. c. bord. c. à revoir. etc. (c = couvain, on l'a sûrement deviné). Au dos de la ruche, pour la repérer rapidement, une grande croix, à la craie toujours. Dix à quinze jours plus tard, seconde visite de ces ruchées suspectes en qualité autant qu'en quantité. Et c'est à celles trouvées décidément sans ou peu de valeur que seront destinés nos beaux essaims de l'année précédente. Réintégrés au rucher initial, ils seront placés à côté de chaque ruchée à éliminer. Deux ou trois jours plus tard, se déroule l'opération suivante, simple réunion : Tout d'abord, visite approfondie de la ruchée déficiente. S'il y a une reine, la rechercher et la supprimer. Ne pas ménager la fumée, surtout, même en user copieusement en l'occurrence. Ladite ruchée doit être démoralisée. Apporter auprès d'elle soit une ruche neuve, soit une ruche vide mais à laquelle on aura fait subir toutes les restaurations qui s'imposaient ; ruche nouvelle et en ordre parfait qui est installée en lieu et place de la ruchette sont transférés un à un et délicatement, dans le même ordre, dans cette ruche nouvelle. On y ajoute quelques rayons de la ruchée défectueuse, préalablement secoués de leurs abeilles au-devant du trou de vol de leur nouvelle demeure, sur une planche inclinée ou sur un drap clair, ce qui sera toujours mieux que simplement dans l'herbe. S'il reste des rayons vides ou trop peu couverts d'abeilles, les mettre en réserve pour de nouveaux essaims.

Si, par hasard (cela arrive), l'on ne disposait point d'une ruche vide, il s'agirait de procéder quelque peu différemment et voici comment : Retirer en arrière la ruche à éliminer, à sa place installer la ruchette avec l'essaim et y introduire successivement les rayons de la ruchée défectueuse, en commençant par ceux de couvain, et après en avoir soigneusement secoué les abeilles au-devant de la ruchette.

Ils contiennent généralement beaucoup de nourriture et seront les bienvenus. Quelques jours plus tard, la ruchette sera transvasée dans l'ancienne ruche, préalablement restaurée et remise en pleine bonne forme, il va bien sans dire.

En pratiquant de la sorte, chaque printemps, le maintien de l'effectif est presque assuré. De plus, le système permet d'obtenir de fortes colonies, objectif numéro UN de toute apiculture rationnelle.

*Jean Borloz, Crebelley.*

## **Les ruches en paille ou ruches vulgaires**

Le moment est venu de parler maintenant de la conduite de la ruche qui se fait, en grande partie, par l'observation au trou de vol ; mais je ne veux pas faire une redite inutile sur ce sujet. On s'en remettra très utilement à l'excellent article de M. H. Macherel (Signes extérieurs d'une ruche décelant son état intérieur) numéros d'avril et de mai 1962.

### *Pour visiter la ruche*

A l'aide de l'enfumoir, on donne un peu de fumée par l'entrée, puis après quelques instants, on retourne le panier. On refoule encore encore un peu les avettes avec quelques bouffées de fumée, puis en écartant les rayons à la main, on les examine attentivement. On doit apercevoir le couvain operculé, ainsi que le miel. On peut apprécier la valeur de la colonie par le développement du couvain rapporté en décimètres carrés et la valeur de la mère par la régularité de la ponte. Si le bas des gâteaux est moisi, on les coupe à l'aide du couteau, enfin on remet le panier sur son siège après l'avoir nettoyé.

### *Récolte du miel*

Au début de la miellée, les ruches à calottes reçoivent leur deuxième panier que l'on maintient avec des fichettes de bois. Le prélèvement du capot se fera quelques jours après l'enlèvement des hausses, de façon à ce que le miel soit bien operculé. Ce sera également le moment de soumettre les ruches à la taille, opération qui se fait un peu à l'écart, au moyen du grand couteau à lame cintrée, avec lequel on détache les gâteaux sur le pourtour, sans toucher au couvain. Ici, il faut faire très attention, il ne faut jamais tailler tardivement, les abeilles risqueraient de ne plus pouvoir bâtir, ce qui serait néfaste pour l'hivernage. Il est encore plus dangereux de toucher au nid à couvain. Mi-juin sera l'époque la plus favorable pour cette opération, mais il est encore préférable de ne pas désorganiser le corps et de renouveler le tout au bout de 4-5 ans par la méthode Vignol, que nous examinerons plus loin.

### *Pratique de l'essaimage artificiel*

Avec les paniers, on forme les essaims par *tapotement* de colonies populeuses bien approvisionnées en miel et pourvues d'un abondant couvain de tout âge. Un examen attentif et préalable des gâteaux est de rigueur.

L'opération a lieu vers le milieu du jour, une semaine environ avant l'époque de la *grande miellée*, à partir de mi-avril jusqu'à fin mai, un peu plus tôt ou un peu plus tard suivant les régions, sans que la température puisse être inférieure à 15 ou 18 degrés.

*La chasse* comporte les manipulations suivantes :

1. Enfumer fortement les colonies à *tapoter* pour mettre les abeilles en *bruissement* et les forcer à se gorger de nourriture.
2. Transporter le panier en plein soleil, à quelques mètres de son plateau, en ayant soin de mettre à la place de la souche, un panier vide pour recueillir les butineuses au retour des champs.
3. Retourner la ruche en l'appuyant contre un tabouret retourné, puis la recouvrir d'un panier vide, ayant déjà contenu des gâteaux.
4. Tambouriner sur la paroi du panier peuplé, en commençant par le bas, jusqu'à ce que l'on croie être en possession de la reine et d'une quantité suffisante d'abeilles.
5. Placer le panier vide avec l'essaim sur un drap noir. Il faut apercevoir les œufs.
6. Remettre la souche sur son emplacement primitif. Si l'on ne trouve pas d'œufs sur le drap, il est possible que la reine ne soit pas avec l'essaim. Dans ce cas, continuer le tapotement, ou attendre pour voir si l'essaim se désagrège. Il peut arriver qu'une ruche ayant renouvelé sa mère, celle-ci ne puisse point déceler sa présence par des œufs, si la ponte n'est pas encore effective, ce qui n'est pas probable avant 8-10 jours après la naissance. Dans ces conditions, inutile de démolir le panier en frappant sur ses parois à coups redoublés. On remet la souche en place et on recommence quelques jours plus tard.

J. P. B.  
(A suivre.)



## ECHOS DE PARTOUT

### Saviez-vous que...

- les reines vierges ne commencent à intéresser les ouvrières que vers le 3<sup>e</sup> jour de leur vie ;
- les abeilles sélectionnent plutôt pour l'élevage les larves sur les rayons clairs ;
- si l'on coupe les antennes d'une ouvrière, celle-ci ne s'intéresse plus à la reine ;
- qu'il vaut mieux, lors de la transhumance, installer ses ruches au moment où la floraison a déjà débuté ;